BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 966

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

930 802 863 RCS Toulouse.
MG BLANCHISSERIE 31.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 200 EUR.
Adresse : 20, boulevard du Nord, 31220 Martres-Tolosane.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 65300,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Blanchisserie, Teinturerie au détail.
Adresse : 20, boulevard du Nord, 31220 Martres Tolosane.
Précédent propriétaire : 809 533 268 RCS Toulouse. **TBM.**
A dater du : 9 juillet 2024.
Date d'effet : 24 juillet 2024.
Date de commencement d'activité : 24 juillet 2024.
Publication légale : lopinion.com *du* 3 août 2024.
Oppositions : Office notarial DSM notaires associés Maître Franck MALSALLEZ.
Oppositions : Adresse de correspondance : 18 route d'eaunes 31600 Muret.
Commentaires : Suivant acte reçu par Maître Franck MALSALLEZ, Notaire Associé de la SCP DSM office notarial à MURET (31600, 18, route dEaunes, le 24/07/2024, enregistré à SDE TOULOUSE, le 30/07/2024, Dossier 2024 27 212 référence 3104P61 2024 N 3073 , a été cédé par la société TBM, SAS au capital de 1000,00 €, dont le siège est à MARTRES TOLOSANE (31220) 20 boulevard du Nord identifiée au SIREN sous le n ° 809533268 et immatriculée au RCS de TOULOUSE, à la société MG BLANCHISSERIE 31, SARL à associé unique, au capital de 200,00 €, dont le siège social est situé à MARTRES TOLOSANE (31220) 20 boulevard du Nord , identifiée au SIREN sous le n°930802863 et immatriculée au RCS de TOULOUSE. Le fonds de commerce de BLANCHISSERIE, TEINTURERIE AU DETAIL exploité à MARTRES TOLOSANE (31220) 20 Boulevard du Nord appartenant au cédant. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de lacte, et en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle.La cession est faite moyennant le prix de 65.300,00 € sappliquant, aux éléments incorporels pour 50.000,00 €, au matériel, agencements, mobilier professionnel et véhicule pour 15.000,00 € et aux marchandises pour 300,00 €. Les oppositions, sil y a lieu, seront

reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en loffice notarial où domicile a été élu à cet effet..

